

*Département Sciences de la communication et Humanités*

**MODULE DE LANGUES ETRANGERES**

---

*Avis aux étudiants en Licence (S2/S4), Parcours d'Excellence (S6) et en Master*

Une grande partie du module « Langues Étrangères » doit se faire à distance sur la plateforme Rosetta Stone, en plus de quelques séances en présentiel.

Les étudiants **doivent obligatoirement compléter 30 heures de travail sur la plateforme** : 15 heures en Anglais et 15 heures en Français. Ces activités sont indispensables pour valider le module de Langues Étrangères.

**NB :**

La date limite pour finaliser **les 30 heures d'apprentissage sur la plateforme Rosetta Stone est fixée au 20/04/2025.**